

FICHE 5 : CONDITION MASCULINE ET INÉGALITÉS SOCIALES DES FEMMES

Un aperçu du discours sur la condition masculine

Certains discours sur la condition masculine soutiennent que les femmes ont atteint l'égalité avec les hommes tant au niveau de la famille, du marché du travail, de la scolarisation et des postes de pouvoir au sein des instances gouvernementales. À ce titre, les batailles féministes seraient maintenant obsolètes, et plus encore, elles auraient eu pour effet de créer des inégalités et des injustices envers les hommes¹.

Selon Pierrette Bouchard, titulaire de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, les masculinistes interviennent particulièrement sur des questions touchant la famille, l'éducation et la santé. Ils traiteront davantage de sujets où les garçons et les hommes sont défavorisés par rapport aux filles et aux femmes, que ce soit le « [...] taux plus élevé de suicide chez les garçons, la prise de Ritalin, la perte d'identité, le manque de modèles masculins, la souffrance des hommes, le rôle non reconnu du père ou encore la violence dont les hommes seraient victimes de la part des femmes »², et le décrochage scolaire plus élevé chez les garçons.

En général, nous dit Pierrette Bouchard dans un autre article³, les groupes de défense des droits des hommes⁴ soutiennent que tant les femmes que les hommes usent de pouvoir les uns envers les autres. Lorsqu'il est question de problématiques qui mettent en cause le pouvoir des hommes (comme les violences envers les femmes) ces groupes évoquent des problématiques masculines (comme le suicide ou le décrochage scolaire chez les garçons) qui, selon eux, sont engendrées par le trop grand pouvoir des femmes. L'analyse des rapports hommes/femmes développée par ces groupes se situe uniquement au niveau individuel et ne tient pas compte des privilèges des hommes sur les plans économique, politique et social.

L'un des principaux enjeux que soulèvent les débats autour de la condition masculine est le suivant : reconnaît-on que les femmes vivent encore des inégalités sociales causées par des rapports de pouvoir qui favorisent les hommes au détriment des femmes?

Dans les sections qui suivent, nous verrons certaines statistiques qui démontrent que les femmes vivent encore des inégalités économiques, politiques et sociales. Ensuite, nous discuterons de certaines problématiques masculines soulevées par les groupes d'hommes, soit le taux plus élevé de suicide chez les garçons et les hommes, le décrochage scolaire des jeunes hommes et la garde des enfants⁵. Nous regarderons d'un peu plus près l'argumentaire selon lequel les problèmes des hommes sont liés aux luttes féministes ou à la trop grande présence des femmes dans certains domaines.

Des inégalités sociales qui touchent les femmes

Emploi et pauvreté

- ? Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2000, les femmes constituent 60% de la population pauvre au Québec (en considérant le seuil de pauvreté pour une personne seule fixé par le gouvernement du Québec à un revenu annuel de 10 800 \$⁶).
- ? Les femmes gagnent en moyenne 65% du revenu annuel des hommes. Cette situation est principalement reliée au fait que les femmes occupent des emplois moins bien rémunérés que ceux des hommes⁷.
- ? Les femmes occupent davantage d'emploi à temps partiel. Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2002, les emplois à temps plein étaient occupés à 40,8% par des femmes et à 59,2% par des hommes, alors que les emplois à temps partiel étaient occupés à 68,4% par des femmes et à 31,6% par des hommes⁸.

Politique

- ? Au Québec, en 2003, **30,4%** de la députation à l'Assemblée nationale était des **femmes**, soit **38 femmes sur 125 sièges**, selon le site de l'Assemblée nationale⁹.

? En 2000, **36,1% des postes de la haute direction de la fonction publique** étaient occupés par des **femmes** ? sous-ministres, sous-ministres adjointes, présidentes vice-présidentes d'organismes, secrétaires et membres, selon le ministère des affaires municipales¹⁰.

? Pour tout le Québec, en 2000, les conseils municipaux étaient dirigés par 10,4% de mairesses et 23,1% de conseillères¹¹.

Travail domestique

? « ...Les femmes fournissent **65% du temps consacré quotidiennement au travail domestique**. Dans les ménages avec « au moins un enfant de moins de 5 ans » où les **deux parents sont en emploi, les mères fournissent 61%** du temps consacré aux tâches domestiques... »¹².

? « **Le fait d'avoir un ou des enfants de moins de 15 ans à la maison a pour effet de réduire la participation des femmes au marché de l'emploi**. Selon l'âge et le nombre d'enfants à la maison, le taux de participation des mères au marché de l'emploi peut être de 13,6% à 21,9% inférieur à celui des femmes sans enfants. Celles qui ont au moins deux enfants dont un âgé de moins de six ans affichent le taux moyen d'activité le plus bas de toutes les cohortes comparées. Par ailleurs, la **présence d'enfants à la maison exerce peu d'influence sur le taux d'activité des hommes**, sinon une légère pression à la hausse de 2,3% »¹³.

? « La charge globale est pour tous [femmes et hommes] d'environ soixante heures par semaine en moyenne, mais la répartition entre travail rémunéré et travail gratuit selon les sexes reste très contrastée et symétrique : en moyenne, les hommes font quarante heures de travail professionnel et dix-neuf heures de travail domestique; les femmes font en moyenne trente-huit heures de travail domestique et vingt-deux heures de travail professionnel. »¹⁴

Violences physiques et sexuelles

? Selon statistique Canada, entre 1995 et 2000, 85% des victimes de violence conjugale étaient des femmes. Dans 9 cas sur 10, cette violence est le fait d'un homme (en fonction des agressions déclarées)¹⁵.

- ? En 1999, 3% des femmes vivant en couple avaient été victimes d'une agression physique ou sexuelle de la part d'un conjoint au cours de l'année précédente¹⁶.
- ? En 1993, 39% des canadiennes adultes ont déclaré avoir été victimes au moins une fois d'agression sexuelle depuis l'âge de 16 ans (agression sexuelle comprise comme une agression avec violence ou des attouchements sexuels non désirés)¹⁷.
- ? En 2000, 75% des agressions à caractère sexuel déclarées aux services de police ont été perpétrées envers des femmes. « Dans la moitié de ces cas, les femmes avaient été traquées par une personne avec qui elles avaient une relation intime »¹⁸.

Le taux de suicide élevé chez les garçons et les hommes

Faits saillants :

- ? Le taux de mortalité par suicide est 4 fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes alors que les deux catégories présentent un nombre égal de tentatives de suicide. Cet écart s'explique en partie par les moyens plus violents utilisés par les hommes, entre autres les armes à feu. À l'instar de Dupuis-Déri, on pourrait dire que les stéréotypes masculins axés sur la puissance et l'utilisation de la force et de la violence peuvent expliquer en partie l'utilisation par les hommes de moyens plus violents : « Ils utilisent plus d'armes à feu que les femmes précisément parce que l'identité masculine traditionnelle est encore associée aux *guns*, à la police et à l'armée... »¹⁹.
- ? Si le taux de suicide élevé chez les hommes est préoccupant et demande qu'on y porte une attention sérieuse, on doit offrir une attention tout aussi importante aux femmes qui présentent ce problème, notamment aux jeunes femmes de 15 à 19 ans dont le taux de tentatives de suicide a doublé.

- ? Le taux important de détresse psychologique chez les femmes requiert également qu'on analyse sérieusement ce problème et qu'on y apporte des solutions. Les féministes ont mis en lumière les multiples problèmes sociaux vécus par les femmes (dépendance financière et affective des femmes vis-à-vis des hommes, rapports de pouvoir et de violence des hommes sur les femmes, etc.) qui sont à l'origine de leur santé mentale plus fragile.
- ? L'écart observé entre les femmes et les hommes par rapport au suicide existe depuis 1950, donc bien avant la période faste du féminisme des années 1970. Il est donc difficile de soutenir, comme le font les groupes de défense des droits des hommes, que le féminisme est la cause du suicide plus élevé chez les hommes.
- ? Par ailleurs, parmi les hommes se trouvent des catégories beaucoup plus vulnérables auxquelles font rarement, sinon jamais, référence les groupes masculinistes, soit les gais, les bisexuels et les autochtones.

Ce que disent les études

Selon une étude récente (mai 2004) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)²⁰, le suicide augmente sans cesse au Québec depuis 25 ans, ce qui diffère du reste du Canada et de la plupart des pays industrialisés où le taux de suicide diminue²¹. Pour la période 1996-1998, le Québec affiche le troisième taux le plus élevé de suicide chez les hommes parmi les pays industrialisés et le sixième taux le plus élevé chez les femmes²². Depuis 1990, le taux de suicide augmente de façon fulgurante chez les hommes alors qu'il est stable chez les femmes. Cela dit, le taux de suicide a plus que doublé chez les jeunes femmes de 15 à 19 ans, une situation que l'Institut qualifie de préoccupante²³.

Au Québec, le taux de mortalité par suicide est quatre fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes : pour la période de 1999-2001, on compte 30,7 suicides par 100 000 personnes chez les hommes contre 7,8 chez les femmes²⁴. Selon Francis Dupuis-Déri, chercheur au département de science politique du Massachusetts Institute of Technology à Boston, ce ratio de 4 pour 1 est stable depuis 1950²⁵. Quoique cet écart entre hommes et femmes s'observe dans tous les pays industrialisés, il est le plus élevé au Québec²⁶.

Par ailleurs, les enquêtes concernant le taux de tentatives de suicide semblent contradictoires. Selon l'*Enquête sociale et de santé de 1998*²⁷, le nombre de tentatives de suicide déclarées durant les **12 derniers mois** est similaire pour les deux sexes. D'autre part, l'*Enquête sociale et de santé 1992-1993* révélait que « près de 5 femmes sur 100 auraient fait une tentative de suicide [...] **au cours de leur vie**, tandis que 3 hommes sur 100 auraient déclaré avoir tenté de mettre fin à leurs jours »²⁸. Cette dernière enquête (1992-1993) révélait également que le nombre d'hospitalisations pour tentative de suicide était nettement plus élevé chez les femmes que chez les hommes, notamment chez les jeunes femmes entre 15 et 19 ans²⁹. Cependant certaines enquêtes avancent qu'on ne peut conclure à un plus haut taux de tentatives de suicide chez les femmes à partir du nombre d'hospitalisations puisque les femmes se présentent davantage dans les urgences d'hôpitaux et sont plus souvent hospitalisées que les hommes, et ce, pour tous les problèmes de santé. Il semble donc difficile d'affirmer avec certitude que les femmes font plus de tentatives de suicide que les hommes.

Selon les deux recherches susmentionnées, les moyens utilisés par les hommes sont plus violents que ceux utilisés par les femmes : les hommes utilisent une arme à feu dans près de 1 cas sur 5 tandis que les femmes l'utilisent dans 1 cas sur 20; par ailleurs les femmes utilisent les drogues dans près de 1 cas sur 3 comparativement à 1 cas sur 10 chez les hommes³⁰. On pourrait donc conclure qu'une des raisons pour lesquelles le taux de mortalité par suicide est plus élevé chez les hommes réside dans le fait qu'ils utilisent des moyens plus violents.

Enfin, on peut affirmer que les femmes souffrent davantage de détresse psychologique que les hommes. « Selon l'*Enquête sociale et de santé 1998*, approximativement 20% de la population québécoise de 15 ans et plus se classe dans la catégorie élevée de l'indice de détresse psychologique [...]. Toute proportion gardée, les femmes sont significativement plus nombreuses que les hommes à faire partie de cette catégorie (23% contre 17%) et cet écart demeure entre les sexes pour tous les groupes d'âge »³¹. De façon générale, ce sont les jeunes qui présentent le plus haut taux de détresse psychologique avec un taux de 33,5% chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans et de 23,1% chez les jeunes hommes du même âge³².

À travers le Québec, les taux de suicide sont plus élevés dans les régions éloignées du grand Montréal, exception faite de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine³³. Une des hypothèses évoquées pour expliquer le taux moins élevé de suicide à Montréal serait la présence plus importante d'une

population immigrante. Il semble que le portrait du suicide chez les personnes immigrantes est similaire à celui de leur pays d'origine. Par ailleurs, « une étude récente a cependant démontré que le taux de suicide chez les immigrants de Montréal était supérieur à celui des immigrants des autres grandes villes canadiennes (Caron-Malenfant, 2004) ». ³⁴

Aussi, si les hommes présentent le plus haut taux de suicide pour l'ensemble du Québec, les homosexuels et les autochtones sont les groupes les plus à risque au sein du groupe des hommes. L'INSPQ cite entre autres l'exemple du Nunavik : « Si, antérieurement, le suicide était un événement rare dans cette région [Nunavik], aujourd'hui, les suicides pour certaines années peuvent représenter chez les hommes le tiers des décès à survenir dans cette région. Si on compare le poids des décès par suicide dans la mortalité générale au Nunavik à celui de l'ensemble du Québec où les décès par suicide chez les hommes ne représentent que 3% de l'ensemble des décès, on peut dire que cette région fait face à une catastrophe tant au plan individuel que social » ³⁵.

D'autre part, dans son ouvrage *Mort ou fif*, Michel Dorais cite trois importantes études (deux américaines et une canadienne) qui démontrent que les tentatives de suicide chez les jeunes gais et bisexuels sont de 6 à 16 fois (selon l'âge des jeunes) plus élevées que chez les jeunes hétérosexuels ³⁶. Au Québec, aucune étude comportant un échantillon significatif n'a été effectuée sur ce sujet. Cela dit, les enquêtes portant sur de petits échantillons tendent à démontrer que les jeunes québécois gais et bisexuels suivent la tendance nord-américaine en matière de tentatives de suicide ³⁷.

Le taux élevé de décrochage scolaire chez les jeunes hommes

Le décrochage scolaire est régulièrement utilisé par les masculinistes pour démontrer que les hommes vivent des situations d'inégalité sociale par rapport aux femmes. Il est vrai que les garçons décrochent davantage que les filles. Cela dit, les arguments évoqués par les groupes de défense des droits des hommes pour expliquer cet écart doivent sérieusement être questionnés. Ces arguments tournent principalement autour des deux éléments suivants : la trop grande présence des femmes en enseignement et la valorisation d'attitudes scolaires qui font davantage référence aux valeurs féminines.

La trop grande présence des femmes

Selon les masculinistes, la trop grande présence des femmes en enseignement secondaire et primaire ferait en sorte que les garçons n'auraient pas assez d'images masculines auxquelles s'identifier. Le manque de modèles masculins aurait comme effet de diminuer leur motivation à l'école.

Cet argument ne tient pas la route quand on regarde les chiffres sur une période de 15 ans. Ainsi, en 1989 le taux de décrochage scolaire des jeunes hommes au secondaire était plus important qu'aujourd'hui (en moyenne, 26,5% des jeunes hommes de 17 à 19 ans ont décroché³⁸) alors que le corps professoral au secondaire était composé majoritairement par des hommes (60,2%). Inversement, les jeunes hommes décrochent moins en 2001-2002 (en moyenne, 19% des jeunes hommes de 17 à 19 ans³⁹), alors que les femmes sont davantage présentes comme enseignantes (elles formaient 56,5% du corps professoral au secondaire général⁴⁰).

Par ailleurs, comment expliquer le fait que la présence des jeunes hommes soit moins importante au niveau collégial et universitaire alors que le corps professoral est composé d'un grand nombre d'hommes? Selon les statistiques du ministère de l'Éducation, les hommes comptent 52% du corps professoral des cégeps du Québec (le personnel féminin est de 58%) alors qu'à l'université (anglaise et française confondue) les hommes forment 74,5% du personnel enseignant à temps plein (les femmes comptent pour 25,5%)⁴¹. Encore ici, l'invocation du manque de figures masculines pour expliquer le désintérêt des jeunes hommes pour les études ne tient pas la route.

Aussi, Micheline Dumont, historienne reconnue, fait remarquer que le décrochage scolaire existait déjà à l'époque du cours classique alors que les classes étaient composées uniquement d'hommes, étudiants et professeurs réunis⁴².

Par ailleurs, la situation de l'enseignement au Danemark et en France tend à démontrer que le succès des garçons à l'école n'est pas lié au sexe du corps professoral : « Au Danemark, le pays dans le monde où l'écart entre les résultats des filles et des garçons est le plus élevé, avec 26 points de différence, le personnel féminin est de 57%. En France, où il y a 67% d'enseignantes, l'écart n'est que de 3 points »⁴³.

Enfin, comme le souligne Francis Dupuis-Déri, les garçons ne manquent pas de modèles masculins puisque la très grande majorité des personnalités importantes sont des hommes : « Où les jeunes garçons — et filles — apprendront-ils que des femmes peintres peuvent avoir autant de talent que Michel Ange ou Picasso? Que des physiciennes peuvent être aussi intelligentes qu'Einstein? Et d'ailleurs, quelle femme est plus puissante que George W. Bush? Plus riche que Bill Gates? Plus méchante qu'Oussama ben Laden? À la tête du Québec, du Canada, de l'ONU, du G8, des hommes et encore des hommes. Tous les prix Nobel en économie ont été attribués à des hommes. « Nos » Alouettes, « nos » Expos, « nos » Canadiens? Des hommes. Et les légendes pour adolescents? Les héros de *La Guerre des étoiles*? Des hommes. La compagnie du *Seigneur des anneaux*? Dix hommes (ou elfes, ou nains, ou hobbits, mais tous des mâles...). Harry Potter? Un homme. Et la religion : le pape, les rabbins, les mollahs, tous des hommes... Et Dieu? Une image plutôt masculine... »⁴⁴.

En fait, il semble qu'il faille chercher les causes du décrochage scolaire plus important des jeunes hommes ailleurs. Pierrette Bouchard, qui s'appuie sur plus de 10 années de recherche en éducation, avance que les problèmes scolaires des garçons sont davantage liés à l'origine sociale, géographique, ethnique ou culturelle⁴⁵. Aussi, il semble que le soutien des parents soit une condition qui influence de façon importante le maintien des jeunes à l'école. Or, une étude du Conseil supérieur de l'éducation démontrerait que « dans tous les groupes d'élèves en difficulté, l'apport du père semble plus faible »⁴⁶.

Enfin, faut-il souligner à double trait que la **faible scolarisation** aura un **impact plus négatif sur les femmes** que sur les hommes : « Selon une étude du Conseil canadien de développement social, une femme qui a abandonné ses études sera sans emploi en moyenne 23,2 ans, tandis qu'un décrocheur ne passera que 6,6 ans dans la même situation »⁴⁷.

La valorisation de comportements féminins à l'école

L'autre argument évoqué par les masculinistes pour expliquer l'échec scolaire des garçons réside dans la valorisation, à l'école, de comportements dits féminins, par exemple la docilité, l'attention en classe et l'assiduité au travail. Même en faisant l'hypothèse que ces attitudes s'observent plus souvent chez les filles, peut-on pour autant affirmer qu'il s'agit là d'une nature intrinsèquement féminine? Les féministes ont démontré que les comportements et aptitudes développés par les deux sexes sont davantage le fait d'une socialisation stéréotypée.

Or, selon les recherches poursuivies depuis près de 10 ans par Pierrette Bouchard et Jean-Claude St-Amant concernant l'impact des stéréotypes sexuels sur la réussite scolaire, plus l'adhésion des garçons et des filles aux stéréotypes sexuels est grande, moins leur rendement scolaire est satisfaisant. Inversement, la réussite scolaire sera plus importante chez les garçons et les filles qui résistent aux stéréotypes. Or, selon les réponses données par les garçons et les filles (2 000 élèves en tout provenant de 24 écoles secondaires), les filles (44%) se conforment moins aux stéréotypes sexuels que les garçons (88%). La plus grande conformité des garçons pourrait expliquer, du moins en partie, leurs difficultés scolaires plus grandes.

Selon les chercheur-e-s, il faut lire ces résultats en fonction des transformations des rapports sociaux de sexe. Ainsi, « ce processus [de transformation] conduit les filles et les femmes à s'investir davantage afin d'atteindre, par le biais de l'éducation, une plus grande autonomie. Cette recherche d'égalité ne peut être confondue avec le conformisme social »⁴⁸. À l'inverse « le conformisme sur le plan des représentations des identités de sexe amène certains garçons, dans la pratique, à reléguer au second plan les attitudes et les comportements associés à la réussite »⁴⁹.

Enfin, selon Thérèse Bouffard, professeure titulaire au Département de psychologie de l'UQÀM : « On dit que l'école est plus adaptée aux filles, en ce qu'on exige des enfants des comportements et des attitudes conformes, attendus, et que les filles répondent mieux à ces attentes. Or, à ma connaissance, on a toujours voulu que les élèves soient attentifs et travailleurs. C'était du moins le cas quand j'étais jeune. Aujourd'hui, par contre, l'école m'apparaît convenir beaucoup mieux aux enfants : on privilégie souvent le travail par projets, en groupes ; les jeunes peuvent bouger sans avoir à plancher pendant quatre heures sur des exercices de mathématiques. Selon moi, si le milieu scolaire a changé, c'est pour mieux s'adapter aux enfants »⁵⁰.

Bref portrait du décrochage scolaire et de l'accès aux études selon le sexe

? « On peut parler d'accès quasi universel [pour les deux sexes] à la 1^{re} secondaire, soit un taux de 98% en 2001-2002. Ce sont 97% des jeunes [des deux sexes] qui accédaient à la 2^e secondaire en 2001-2002 et 92% à la 3^e secondaire »⁵¹.

- ? « Les différences entre les sexes quant au taux d'accès se manifestent en 3^e secondaire, avec un écart de 3 points en faveur des filles. L'écart se creuse en 4^e secondaire (8 points en faveur des filles⁵²) et atteint 11 points en 5^e secondaire⁵³ »⁵⁴.
- ? Depuis 1979, le taux de décrochage scolaire⁵⁵ a beaucoup diminué : « En 2001, 18,8% des personnes de 19 ans n'avaient pas de diplôme du secondaire ni ne fréquentaient l'école. Cette proportion était de 40,6% en 1979 »⁵⁶.
- ? Depuis 1979 le taux de décrochage a diminué pour les deux sexes, mais la situation s'est améliorée plus rapidement chez les jeunes femmes. Ainsi, en 1979 37,2% des femmes de 19 ans décrochaient de l'école alors que ce taux se situait à 13,4% en 2001. En 1979, 43,8% des hommes de 19 ans décrochaient comparativement à 23,9% en 2001. Ainsi, en 1979, l'écart entre hommes et femmes de 19 ans était de près de 7 points alors qu'il était de près de 11 points en 2001⁵⁷. Ainsi, l'augmentation de l'écart entre hommes et femmes est davantage le fait que la situation s'est améliorée plus rapidement pour les femmes que pour les hommes.
- ? On peut appliquer le même raisonnement pour l'accès aux études collégiales. Les deux sexes ont davantage accès au niveau collégial en 2001-2002 qu'en 1975-1976, mais la situation s'est améliorée plus rapidement pour les femmes. L'accès des hommes est passé de 38,9% en 1975-1976 à 50,3% en 2001-2002 alors que l'accès des femmes était de 39,6% en 1975-1976 comparativement à 68,8% en 2001-2002.
- ? Par contre, l'accès au niveau universitaire est demeuré stable pour les hommes (29% en 1984-1985 comparativement à 32,6% en 2002-2003) alors qu'il s'est nettement amélioré pour les femmes (31,3% en 1984-1985 comparativement à 46,2% en 2002-2003)⁵⁸.

LA GARDE DES ENFANTS

La garde des enfants constitue un autre domaine où les groupes masculinistes — notamment les groupes de défense des droits des pères — dénoncent le trop grand pouvoir des femmes. Leurs récriminations concernent entre autres les éléments suivants : les tribunaux entretiennent, dans

leurs jugements, un préjugé favorable aux femmes au détriment des hommes; les mères abusent des pères en réclamant des pensions alimentaires injustement élevées; les pères se voient souvent refuser par les femmes l'accès à leurs enfants. Voyons chacun de ces arguments.

Jugements de garde d'enfants favorisant les femmes

La majorité des gardes d'enfants sont confiées aux femmes (85% des enfants demeurent avec leur mère⁵⁹), mais dans la très grande majorité des cas, cet arrangement est le résultat d'une décision prise conjointement par les deux parents. Ainsi, selon une étude effectuée par le Centre interuniversitaire d'études démographiques de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal auprès de 800 cas de divorce et de séparation, 78% des ententes de garde d'enfants (70% dans les cas de divorce et 86% dans les cas de séparation) sont prises d'un commun accord par les deux conjoints et sont ensuite entérinées par le tribunal⁶⁰. Lorsqu'il y a un litige et que le ou la juge doit trancher, la garde est accordée à la mère dans 70% des cas (68% dans les cas de divorce et 73% dans les cas de séparation)⁶¹. Autre fait à noter, les juges prononcent de plus en plus de jugements de garde partagée : en 2000, 32,7% des cas de divorce se sont soldés par une garde partagée entre les deux parents⁶². Quant à l'assertion selon laquelle les juges sont plus favorables aux femmes, rappelons que la décision du tribunal est guidée selon le principe du meilleur intérêt des enfants et que les juges sont très majoritairement des hommes⁶³.

Les pensions alimentaires trop élevées

Voyons quelques statistiques qui démontrent que les hommes sont loin d'être exploités par des femmes qui demandent des pensions alimentaires trop élevées pour les enfants :

- ? Selon un sondage mené au Québec en 1987, 56% des parents qui ont la garde des enfants — qui sont à 85% des femmes — ne réclament aucune pension alimentaire pour les enfants au parent qui n'a pas la garde des enfants⁶⁴.

- ? Selon l'Enquête longitudinale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) menée au Québec en 1994-1995 — donc avant la promulgation de la loi sur la perception automatique des pensions alimentaires — 50% des pensions alimentaires étaient versées régulièrement et « à temps »⁶⁵. De plus, selon une étude effectuée par Dandurand, la plupart du temps, le

montant de la pension ne couvre pas l'ensemble des frais d'entretien des enfants et le montant de la pension versée décroît avec les années⁶⁶.

- ? Il faudrait voir jusqu'à quel point la loi sur la perception automatique des pensions a changé la situation. En regardant la situation qui prévalait jusqu'en 1995, on est en droit de se demander si les défenseurs des droits des pères ne réagissent pas davantage à l'obligation qui leur est faite par la loi de payer la pension alimentaire déterminée par le tribunal.
- ? Par ailleurs, plus les pères demeureront impliqués et maintiendront des liens avec leurs enfants après la séparation, plus ils seront enclins à verser une pension alimentaire : « Comme il ressort d'études récentes, il y a des corrélations entre le fait que les pères honorent leurs obligations alimentaires et le fait qu'ils demeurent en contact régulier avec leurs enfants et impliqués dans la responsabilité de leur éducation »⁶⁷.
- ? Selon une étude américaine⁶⁸, le paiement régulier et entier des pensions alimentaires réduirait environ de 30% la pauvreté des familles monoparentales dont la mère est cheffe de famille⁶⁹.

Accès des pères à leurs enfants limité par les mères

Voyons encore ce que disent plusieurs études à ce sujet :

- ? « Selon plusieurs études américaines (Thompson 1991, Marsiglio 1991, Seltzer 1994), un fort pourcentage de mères [qui ont la garde des enfants] disent qu'elles aimeraient voir le père jouer un plus grand rôle dans l'éducation de leurs enfants »⁷⁰.
- ? Le problème se situe davantage du côté des temps de visite non respectés par les pères qui n'ont pas la garde des enfants : heures et périodes de visite non respectées, annulation de visite par le père, visites spontanées du père sans planification préalable, etc.⁷¹.
- ? Après la séparation, peu de pères maintiennent des liens réguliers avec leurs enfants. Ainsi, 74% des enfants avaient des contacts réguliers avec leur père deux ans après la rupture, 16% ne le voyaient que rarement et 10% ne le voyaient jamais. Cinq ans après la

séparation, seulement 44% des enfants avaient toujours des contacts réguliers avec leur père, 32% avaient des contacts sporadiques et 24% n'avaient plus aucun contact⁷².

- ? Selon une recherche effectuée par Sylvie Cadolle (cf. référence note 70), les pères peu impliqués auprès de leurs enfants avant la séparation ne maintiendront pas de liens significatifs avec leurs enfants après la séparation. Or, une grande majorité d'études montrent que durant l'union « la participation des pères tient souvent de l'appoint, quand les charges familiales sont maximales, et qu'elle retombe rapidement à un niveau plus faible, une fois l'orage passé et à mesure que les enfants grandissent (Goldscheider et Waite, 1991; Le Bourdais et Sauriol, 1998) »⁷³. Aussi, au Québec en 1997, les hommes passaient 67% du temps consacré par les femmes avec leurs enfants la semaine. La fin de semaine, les hommes consacraient 87% du temps passé par les femmes avec leurs enfants⁷⁴.

Conclusion

S'il faut, effectivement, mettre tout en œuvre afin de réduire les problèmes vécus par bon nombre d'hommes et de garçons, il faut bien se garder de faire une analyse rapide qui met au ban des accusées les femmes et les féministes. Par ailleurs, on peut se demander s'il relève du mandat du CSF et du Secrétariat à la condition féminine de prendre en charge l'analyse des problèmes vécus par les hommes alors qu'il reste tant à faire pour que les femmes atteignent la pleine égalité de fait avec les hommes.

¹ Ariane Émond. 2003. « Procès du féminisme », *Gazette des femmes*, vol. 24, no. 6 (mars-avril), p. 19.

² Bouchard, Pierrette. 2002. « Faire réussir les garçons ou en finir avec le féminisme? La montée d'une idéologie conservatrice ». http://www.sisyph.org/imprimer.php3?id_article=169, Consulté le 8 mars 2004.

³ Bouchard, Pierrette. 2003. « La stratégie masculiniste, une offensive contre le féminisme ». http://sisyphe.org/imprimer.php3?id_article=329, consulté le 18 mai 2004.

⁴ Dans l'article de Pierrette Bouchard mentionné à la note 3, l'auteure présente quatre types d'associations d'hommes : les groupes de défense ou de promotion des droits des hommes, les groupes de thérapie de la masculinité, les groupes pro-féministes et les groupes conservateurs, p. 3 à 5.

⁵ Pour contrer l'argument selon lequel les hommes sont tout autant violentés que les femmes, consulter les pages 7 à 11 du site suivant : http://www.harbour.sfu.ca/freda/reports/myths_f.htm

⁶ Institut de la statistique du Québec. *Revenu 2000 des particuliers, faible revenu de la population, homme femme 15 ans et plus pour la province de Québec*. Source : Recensement 2001 de Statistique Canada.

⁷ Coalition de groupes de femmes du Québec. Mars 2003. *Plate-forme pour l'égalité des femmes. Les enjeux concernant l'égalité des femmes et des hommes, et l'égalité des femmes entre elles : engagement pour une société juste et solidaire*, p. 22. (Document disponible sur le site de la Fédération des femmes du Québec).

⁸ Institut de la statistique du Québec. *Nombre d'emplois selon la catégorie, le statut et la permanence, et répartition selon le sexe, Québec, 1991-2002*. www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march.trav1_renmr/, consulté le 7-01-04.

⁹ Données du site de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca, consulté le 10-01-04.

-
- ¹⁰ Ministère des affaires municipales. 2000. Tableau allant de 1995 à 2000 : *Évolution, au Québec, selon les données disponibles fournies par les m/o (ministères et organismes) responsables*.
- ¹¹ Ministère des affaires municipales. 2000. Op. cit.
- ¹² Moisan, Lise. 2000. *Êtes-vous du genre? Un portrait comparatif de la situation socio-économique des femmes et des hommes de l'île de Montréal*, Conseil régional de développement de l'île de Montréal, p. 14, note 3.
- ¹³ Moisan, Lise. 2000. Op. cit. p.13.
- ¹⁴ Fouquet, Annie. 2001. « Le travail domestique : du travail invisible au ? gisement ? d'emplois ». In *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, sous la dir. de J. Laufer, C. Marry et M. Maruani. Paris : Presses universitaires de France, p. 111.
- ¹⁵ Les ministres responsables de la condition féminine à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale. *Évaluation de la violence contre les femmes : un profil statistique*, p. 18.
- ¹⁶ Les ministres responsables de la condition féminine à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale. Op. cit., p. 13
- ¹⁷ Les ministres responsables de la condition féminine à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale. Op. cit., p. 21.
- ¹⁸ Les ministres responsables de la condition féminine à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale, Op. cit., p. 22.
- ¹⁹ Dupuis-Déri, Francis. 2003. Op. cit., *Le Devoir*, 24 septembre, p. A7.
- ²⁰ Institut national de santé publique du Québec. 2004. *L'épidémiologie du suicide au Québec : que savons-nous de la situation récente?* 48 p. Disponible sur le site : <http://www.inspq.qc.ca>.
- ²¹ Institut national de santé publique du Québec. *Suicides au Québec : le problème prend de l'ampleur*, Communiqué paru le 4 mai 2004. Disponible sur le site : <http://www.inspq.qc.ca>.
- ²² Institut national de santé publique du Québec. 2004. *L'épidémiologie du suicide au Québec : que savons-nous de la situation récente?*, p. 23.
- ²³ Institut national de santé publique du Québec. 2004. *L'épidémiologie du suicide au Québec : que savons-nous de la situation récente?*, p. 11-12.
- ²⁴ Institut national de santé publique du Québec. 2004. *L'épidémiologie du suicide au Québec : que savons-nous de la situation récente?*, p. 5.
- ²⁵ Dupuis-Déri, Francis. 2003. « Hommes en désarroi et déroutés de la raison. Il serait plus prometteur d'encourager un féminisme au masculin que d'adopter une approche réactionnaire et de chercher à définir de façon traditionnelle l'identité des hommes », *Le Devoir*, 24 septembre, p. A7.
- ²⁶ Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. 1998. *Stratégie québécoise d'action face au suicide : s'entraider pour la vie*. Gouvernement du Québec, p. 19.
- ²⁷ Institut national de santé publique du Québec. 2004. *L'épidémiologie du suicide au Québec : que savons-nous de la situation récente?*, p. 26.
- ²⁸ Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. 1998. *Stratégie québécoise d'action face au suicide : s'entraider pour la vie*. Gouvernement du Québec, p. 14.
- ²⁹ Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. 1998. *Stratégie québécoise d'action face au suicide : s'entraider pour la vie*. Gouvernement du Québec, p. 15.
- ³⁰ Institut national de santé publique du Québec. 2004. *L'épidémiologie du suicide au Québec : que savons-nous de la situation récente?*, p. 14.
- ³¹ Institut de la statistique du Québec. *Statistique sur la santé. Habitudes de vie, comportements préventifs et autres déterminismes de la santé* (chapitre 16), p. 339.
http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/sante/etat_sante_indic/index.htm, consulté le 17 mai 2004.
- ³² Institut de la statistique du Québec. *Statistique sur la santé. Habitudes de vie, comportements préventifs et autres déterminismes de la santé* (chapitre 16), p. 339.
- ³³ Institut national de santé publique du Québec. 2004. Op. cit., p. 15 et Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. 1998. Op. cit., p. 17.
- ³⁴ Institut national de santé publique du Québec. 2004. *L'épidémiologie du suicide au Québec : que savons-nous de la situation récente?*, p. 16.
- ³⁵ Institut national de santé publique du Québec. 2004. *L'épidémiologie du suicide au Québec : que savons-nous de la situation récente?*, p. 16.
- ³⁶ Dorais, Michel, avec la collaboration de Simon Louis Lajeunesse. 2000. *Mort ou fîf. La face cachée du suicide chez les garçons*. Montréal : VLB éditeur, p. 16.

-
- ³⁷ Dorais, Michel, avec la collaboration de Simon Louis Lajeunesse. 2000. Op. cit., p. 18-19.
- ³⁸ Ministère de l'Éducation. 2003. *Indicateurs de l'éducation. Tableau 2.6 : Taux de décrochage, selon l'âge et le sexe (%)*. Op. cit.
- ³⁹ Ministère de l'Éducation. 2003. *Indicateurs de l'éducation. Tableau 2.6 : Taux de décrochage, selon l'âge et le sexe (%)*. Op. cit.
- ⁴⁰ Ministère de l'Éducation, Secteur de l'information et des communications. 2003. *Statistique de l'éducation, enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, édition 2003. Chapitre 4, tableaux 4.2.9 et 4.4.3*. Consulté sur le site : http://www.meq.gouv.qc.ca/M_stat.htm, le 18 mai 2004.
- ⁴¹ Ministère de l'Éducation, Secteur de l'information et des communications. 2003. *Statistique de l'éducation, enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, édition 2003. Chapitre 4, tableaux 4.3.4 et 4.4.3*.
- ⁴² Dumont, Micheline. 2003. « Décrochage scolaire : remettre les pendules à l'heure », consulté sur le site : http://www.sisyph.org/imprimer.php3?id_article=300, le 18 mai 2004.
- ⁴³ Émond, Ariane. 2003. « Procès du féminisme ». *Gazette des femmes*, vol. 24, no. 6 (mars-avril), p. 29.
- ⁴⁴ Dupuis-Déri, Francis. 2003. Op. cit., *Le Devoir*, 24 septembre, p. A7.
- ⁴⁵ Bouchard, Pierrette. 2002. « Faire réussir les garçons ou en finir avec le féminisme? Op. cit.
- ⁴⁶ Émond, Ariane. 2003. « Procès du féminisme ». *Gazette des femmes*, vol. 24, no. 6 (mars-avril), p. 27.
- ⁴⁷ Émond, Ariane. 2003. Op. cit., p. 27.
- ⁴⁸ Bouchard, Pierrette et Jean-Claude St-Amant. 2003. « Identités de sexe, conformisme social et rendement scolaire », p. 2. Consulté sur le site : http://www.sisyph.org/imprimer.php3?id_article=483, le 18 mai 2004.
- ⁴⁹ Bouchard, Pierrette et Jean-Claude St-Amant. 2003. Op. cit.
- ⁵⁰ Schinck, Carole. 2002. « L'école rose favorise-t-elle les filles? ». *Réseau. Magazine de l'Université du Québec*. (hiver). Consulté sur le site : http://www.uquebec.ca/bap/bap/mag_reseau/mag2002_01/dossier2002-01.html, le 18 mai 2004.
- ⁵¹ Ministère de l'Éducation, Secteur de l'information et des communications. 2003. *Indicateurs de l'éducation. Édition 2003. Fiche 2.3 : L'accès à la 4^e et à la 5^e secondaire en formation générale - Secteur des jeunes*. Consulté sur le site : http://www.meq.gouv.qc.ca/M_stat.htm, le 17 mai 2004.
- ⁵² En 2001-2002, la proportion des jeunes filles qui accédaient à la 4^e secondaire était de 88,5% comparativement à 80,4% pour les garçons. Ministère de l'Éducation. *Indicateurs de l'éducation. Tableau 2.3*.
- ⁵³ En 2001-2002, la proportion des jeunes filles qui accédaient à la 5^e secondaire était de 79,8% comparativement à 68,6% pour les garçons. Ministère de l'Éducation. *Indicateurs de l'éducation. Tableau 2.3*.
- ⁵⁴ Ministère de l'Éducation. 2003. *Indicateurs de l'éducation. Fiche 2.3*. Op. cit.
- ⁵⁵ Le ministère de l'Éducation définit le taux de décrochage scolaire de la façon suivante : « la proportion de la population qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire ». Dans *Indicateurs de l'éducation. Édition 2003. Fiche 2.6*. Op. cit.
- ⁵⁶ Ministère de l'Éducation. 2003. *Indicateurs de l'éducation. Fiche 2.6*. Op. cit.
- ⁵⁷ Ministère de l'Éducation. 2003. *Indicateurs de l'éducation. Tableau 2.6 : Taux de décrochage, selon l'âge et le sexe (%)*. Op. cit.
- ⁵⁸ Ministère de l'Éducation. 2003. *Indicateurs de l'éducation. Tableau 2.10 : Taux d'accès aux programmes d'études conduisant à un grade universitaire, selon le sexe (%)*. Op. cit.
- ⁵⁹ Marcil-Gratton, Nicole. 2000. « La famille éclatée ». *Interface*, vol. 21, no. 1, (janvier-février), p. 44.
- ⁶⁰ Émond, Ariane. 2003. « Procès du féminisme ». *Gazette des femmes*, vol. 24, no. 6 (mars-avril), p. 13.
- ⁶¹ Émond, Ariane. 2003. Op. cit., p. 13.
- ⁶² Émond, Ariane. 2003. Op. cit., p. 13.
- ⁶³ Émond, Ariane. 2003. Op. cit., p. 23.
- ⁶⁴ Dandurand, Renée. 1994. « Divorce et nouvelle monoparentalité ». In *Traité des problèmes sociaux*, sous la dir. de F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin. Québec : IQRC, chapitre 26, p. 526.
- ⁶⁵ Dandurand, Renée B. 2002. « Divorce et nouvelle monoparentalité ». In *Espaces et temps de la maternité*, sous la dir. de Francine Descarries et Christine Corbeil. Montréal : les éditions du remue-ménage, p. 300.
- ⁶⁶ Dandurand, Renée. 1994. Op. cit., p. 526-527.
- ⁶⁷ Dandurand, Renée. 1994. Op. cit., p. 527, note 37.

⁶⁸ Ollerich, O. et Il Garfinkel. 1983. « Distributional Impact of Existing and Alternative Child Support Systems ». In *Policy Studies Journal*, vol. 12, p. 119-130.

⁶⁹ Dandurand, Renée. 1994. Op. cit., p. 527.

⁷⁰ Cadolle, Sylvie. 2001. « Charges éducatives et rôle des femmes dans les familles recomposées », *Cahiers du Genre*, no. 30, ISSN 1298-6046, p. 33.

⁷¹ Cadolle, Sylvie. 2001. Op. cit., p. 32-33.

⁷² Marcil-Gratton, Nicole, Céline Le Bourdais et Heather Juby. 2003. « Être père au XXI^e siècle : vers une redéfinition du rôle des hommes auprès des enfants ». In *La démographie québécoise. Enjeux du XXI^e siècle*, sous la dir. de Victor Piché et Céline Le Bourdais. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 155.

⁷³ Marcil-Gratton, Nicole, Céline Le Bourdais et Heather Juby. 2003. Op. cit., p. 155.

⁷⁴ Marcil-Gratton, Nicole, Céline Le Bourdais et Heather Juby. 2003. Op. cit., p. 166.